

# Portes Infos

Le journal - N° 21 - Mars 2011

RÉUNION PUBLIQUE  
BUDGET 2011 p 5

DOSSIER ÉDUCATION-  
ÉCOLE p 12 à 14



PHOTO DE COUVERTURE : CARNAVAL p 10-11



## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax s. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain  
Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79  
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin.  
Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

## PHARMACIES DE GARDE

### MARS

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

### AVRIL

Samedi 2, lundi 3 : Gauthier

Samedi 9, lundi 11 : Chœur

Samedi 16, lundi 18 : Les Cèdres

Samedi 23 : Gauthier

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80

(sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois

de 14 h à 16 h

**Femmes solidaires** 04 75 57 02 41,

2<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

### A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

### C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

## GRUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence jeudi 7 avril, de 9 h à 10 h, en mairie.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Pierre Trapier, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h

### Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18 h30

### Marjolaine Borde, 2<sup>e</sup> adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

### Claude Campagne, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

### Jocelyne Couriol, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

### Jean-Michel Bochaton, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

### Martine Guillermin, 6<sup>e</sup> adjoint

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

### Gérard Laurent-Bourge, 7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Sandrine Augier-Colomb, 8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Gérard Merland,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16h30 à 18h30

### Gérard Sagnard,

conseiller municipal délégué, (travaux et marchés publics)

Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier.

Journaliste, rédaction et photos :

Bernard Fillet.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Photos de couverture et de dossiers :

Yann Etienne.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

## La lutte des femmes, c'est tous les jours. Le 8 mars, c'est pour l'amplifier.

**D**e nombreuses initiatives et manifestations sur la commune ont marqué la journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

Ainsi, la municipalité et de nombreuses citoyennes et citoyens portoises ont su saisir le 100<sup>ème</sup> anniversaire de cette journée pour amplifier la solidarité et montrer que toutes avancées dans ce domaine, dans un pays ou un autre, font progresser le droit des femmes partout, et la société toute entière.

La chronologie des luttes féministes révèle un vrai parcours du combattant, comme l'a restitué l'exposition "Des luttes et des femmes" présentée par Femmes Solidaires au Centre culturel Louis Aragon qui synthétise l'indignation et les révoltes de ces femmes qui firent, au fil du temps, l'histoire. La leur et celle de tout le genre humain.

Pour l'exemple, je retiendrai deux dates. Il faut attendre 1965 pour que nos mères et nos grands-mères puissent s'émanciper de leur mari pour travailler, ouvrir un compte bancaire, gérer leurs propres biens. Avant, elles demandaient l'autorisation écrite. En 1944, les Françaises obtiennent le droit de vote, 14 ans après la Turquie, 22 ans après l'Irlande.

Là, en ce moment, sous nos yeux, de l'autre côté de la méditerranée, les femmes comme les hommes aspirent à plus de liberté et de démocratie.

En France comme ailleurs, les femmes revendiquent leur autonomie et la fin des discriminations à leur égard. Ici, elles représentent la moitié de la population active mais elles sont déclassées sur le marché du travail. Qu'elles soient infirmières, techniciennes, femmes de ménage et malgré leur réussite scolaire, les femmes ont des conditions de travail moins favorables que les hommes sur le marché de l'emploi.

Temps partiel, salaires plus faibles, CDD et taux de chômage élevé en temps de crise sont leur dénominateur commun. Et en plus, la réforme des retraites avec l'augmentation de la durée de cotisations accentuera cette précarité... Lors de cette journée du 8 mars, une jeune mère de famille portoise disait à l'occasion du vernissage de l'exposition que le gouvernement avantageait systématiquement les plus riches au détriment des pauvres et que les femmes en étaient les premières victimes. Elle a raison, d'autant plus que cette semaine

l'UMP proposait de réduire voire de supprimer l'impôt de solidarité sur les grandes fortunes (ISF) tout comme le FN qui trouve cet impôt inutile et veut sortir de l'assiette de l'ISF la résidence des fortunés ! Un véritable affront pour celles et ceux qui triment !



C'est en 1910 que Clara Zetkin a proposé à l'Internationale socialiste de lancer une journée internationale pour le droit de vote des femmes, l'égalité entre les sexes, la construction d'une société libérée du joug du capitalisme et de toutes les formes d'oppression, de violence et d'exploitation.

100 ans après la première journée organisée le 19 mars 1911, les trois objectifs de la communiste allemande n'ont rien perdu de leur actualité.

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Les droits de l'enfant à la maternelle Voltaire

*Avec les parents et les élèves, des expos et des ateliers*



*Lors d'un atelier*

**L'équipe enseignante de la maternelle Voltaire a eu une initiative des plus pertinentes. Les expos ont été réalisées par les enfants eux mêmes qui ont participé ainsi activement à ce vingtième anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.**

Du lundi 14 au vendredi 18 février, l'équipe de l'école maternelle Voltaire et les élèves ont présenté une exposition, invité à des ateliers et à des rencontres pour rappeler l'importance

des droits de l'enfant et des réalisations que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a permis de mettre en œuvre au profit des enfants du monde.

La convention internationale des droits de l'enfant a en effet 20 ans. Son adoption par l'assemblée générale des Nations Unies a signifié la volonté des États d'assurer la protection de l'enfant et de le reconnaître comme un sujet de droits.

Mais, comme le montrait une des expos réa-

lisée, il y a encore 120 millions d'enfants qui dorment dans la rue de par le monde. C'est dire qu'une Convention, même si elle a le mérite d'exister et qu'il convient de sans cesse



*Parents et enfants lors d'un atelier*



*Les enfants intéressés par l'exposition*

rappeler, ne saurait résoudre les problèmes liés à la misère dans un monde où certaines marques n'hésitent pas à faire travailler des enfants en âge d'être scolarisés.

L'éducation aux droits de l'Homme, aux droits de l'enfant en particulier, fait partie des programmes d'enseignement. La Convention internationale des droits de l'enfant est un texte fondateur. Sa connaissance participe à la construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste.

## Vente de tripes et de boudin place Maurice Caty



L'un des rôles des conseils de quartier est aussi de redynamiser le lien social. L'initiative du samedi 19 février du conseil de quartier Ouest en est un exemple. Après sa galette des rois en janvier, il organisait, sur le marché de la place Maurice Caty, une vente de tripes et de boudin et, puisque c'est encore la saison, de vin chaud. Rappelons que le conseil de quartier Ouest sera présent lors du corso de Portes, en mai, avec son char.

### Un concert pour vaincre la mucoviscidose

Le 31 mars 2011, le Vitamine Jazz Band donne un concert pour "Les virades de l'espoir" à l'Espace Liberté à Saint-Marcel-lès-Valence, au profit de la lutte contre la mucoviscidose et l'association Drôme-Ukraine. Ce concert est organisé par le Rotary Club de Valence.



# Un débat public pour le budget de la commune

*Il sera voté le 21 mars en séance du conseil municipal.*

**La salle des mariages de la mairie était, le mercredi 23 février, le théâtre d'un exercice désormais installé par la municipalité : la présentation, en débat public, du budget communal tel qu'il sera examiné lors de la séance du conseil municipal.**



Une chape de plomb pèse cette année sur toutes les communes de France devant établir leur budget : la suppression de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'Etat. Ce préambule, Pierre Trapier, maire, devait le rappeler en présentant les grandes lignes du budget portois 2011 que nous détaillerons dans notre prochaine édition.

**« Un budget audacieux, raisonnable et de résistance »**

En résumé, disons que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12 300 K€ et celles d'investissement à 5 111 K€. Autre point à souligner, la capacité d'autofinancement de la commune s'accroît cette année de 17 % et s'élève à 2 111 000 €. Quant à l'emprunt, qui tient compte à la fois de la capacité de remboursement et de la solvabilité de la commune, il est de 315 000 € en 2011, soit

635 €/habitant alors que pour les communes de la même strate que Portes, il est de 884 €/habitant. Quant aux taux, ils augmentent en se calculant sur l'inflation, c'est-à-dire 2 %. Le maire soulignera que le niveau des impôts locaux à Portes est bien en-deça des communes de la même strate de population.

Ces choix budgétaires se traduisent dans tous les secteurs de la vie sociale, là où il faut consolider le lien social en période de crise grave, en garantissant un service public de qualité. Un chiffre donné par le maire est à ce sujet suffisamment éloquent : 1750 € sont consacrés pour chaque enfant de maternelle cette année (*lire notre dossier en pages 12, 13 et 14*). De même une épicerie sociale et solidaire sera mise en place prochainement.

« *C'est donc un budget audacieux par ses réalisations, raisonnable car maîtrisé malgré les contraintes extérieures que nous subissons et de résistance étant donné le désengagement de l'Etat car nous nous mobilisons avec les citoyens pour obtenir les moyens de subsister* » dira le maire qui, entre autres contraintes subies, dénonça la fin des financements croisés imposés par le Gouvernement, comme par exemple les subventions pouvant provenir du Département et de la Région sur une réalisation.

## Questions du public

Qui dit débat dit parole donnée au public. Retenons celle de M. Billon, responsable de l'entreprise bien connue depuis 70 ans par les Portois et qui intervint sur la question de la taxe professionnelle. Tour à tour Jean-Michel Bochaton, Pierre Trapier, Gérard Sagnard et Claude Campagne apporteront des éléments de réponse. La suppression de la taxe professionnelle avait été annoncée à cor et à cri. Elle devait permettre aux entreprises d'embaucher, or il n'en est



rien ! Sa suppression et son remplacement par la contribution économique territoriale bénéficient aux très grandes entreprises qui y ont gagné et paient donc moins d'impôts comme en atteste un rapport de la commission économique de l'Assemblée Nationale, indiquera Pierre Trapier. Après la présentation détaillée du budget (fonctionnement et investissement) par Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint chargé des finances, Gérard Sagnard énuméra les travaux prévus, notamment en voirie, Claude Campagne les dépenses pour la vie associative. Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint évoqua, quant à lui, les économies d'énergie prévues dans le cadre de l'Agenda 21, économies nécessaires vu la flambée des prix de l'électricité et du gaz. Un audit a été effectué sur la l'éclairage public (*voir Portes Infos de février*) ; un autre sera effectué sur les bâtiments publics.

Un participant posa la question du nombre d'entreprises que la Ville faisait travailler pour ses travaux. A ce sujet, il fut rappelé que 75 % des travaux effectués par les entreprises, notamment du BTP, proviennent des collectivités locales. C'est dire si les communes jouent un rôle économique de premier plan.



## Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?

### Rencontres à l'Espace Cristal avec des lycées et le CIO de Valence

Pour répondre à l'interrogation "Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?", le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Valence et les établissements publics (lycées d'enseignement général et lycées professionnels) du bassin de Valence ont organisé un "temps fort parent" le jeudi 24 février à l'Espace Cristal.

Près d'une vingtaine d'établissements participaient à cette manifestation dans le hall de l'Espace Cristal, animée par la directrice du CIO, Régine Martin, sur le thème : "Des élèves heureux dans leur filière". Des jeunes gens et des jeunes filles présentaient ainsi leur parcours respectifs à la suite de leur troi-

sième, leurs choix, la façon dont ils ont pu trouver leur voie et s'épanouir.

Dans la grande salle, les lycées publics de l'enseignement général et professionnel tenaient des stands d'information. Etaient ainsi représentés les lycées Camille Vernet, Emile Loubet, Barthélemy de Laffemas et Jules Algoud, Montesquieu, Victor Hugo de Valence, Le Valentin, le lycée Les 3 Sources de Bourglès-Valence, les lycées François Jean Armorin de Crest, le lycée Auguste Bouvet et le lycée horticole de Romans, le lycée Marius Bouvier de Tournon, le lycée Léon Pavin de Chomérac, le lycée Les Catalins de Montélimar, le lycée hôtelier de Tain.

On a pu dénombrier nettement plus de mille parents et leurs jeunes ados lors de cet après-midi. Ils ont pu rencontrer les représentants des différents lycées et lycées pro-



Les parents et leurs enfants se renseignent sur les filières

fessionnels sur leurs stands respectifs ainsi qu'un conseiller d'orientation psychologue sur le stand du CIO.

Un buffet dînatoire a clôturé cette journée. Il était confectionné par les élèves de la SEGPA du collège Gérard Gaud et, parmi eux, de jeunes Portoais qui, déjà, avaient assuré le buffet des vœux du maire. Mais, à l'heure où vous lirez ces lignes, ils seront sur un chantier solidaire au Nicaragua que la municipalité a en partie subventionné.



Des jeunes témoignent de leur parcours après la 3<sup>ème</sup>

## Le club Ambroise Croizat en assemblée générale

Le club Ambroise Croizat a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 24 février à la salle Georges Brassens. La municipalité y

était représentée par Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jocelyne Couriol, maire-adjointe chargée notamment des personnes âgées, Claude Campagne, maire-adjoint chargé de la vie associative et Huguette Hély, conseillère municipale.

Dans son rapport, le président Pierre Sapet, après une minute de silence pour les membres du club décédés en 2010, remercia la municipalité pour l'aide apportée au club, que ce soit la subvention qui permet de participer aux voyages et diverses sorties ou le prêt gratuit de



la salle Georges Brassens pour le réveillon et les animations ou bien encore la mise à disposition permanente des salles du Foyer réservées au club.

Le club Ambroise Croizat a bon pied bon œil. Il s'était fixé le cap de 300 adhérents en 2010. Cet objectif est pulvérisé puisqu'il compte à ce jour 352 adhérents avec une moyenne d'âge de 72 ans.



# Assemblée générale du CIPD

## Bilan 2010 et perspective 2011



Gilles Bouchard avec Ali Chaabi

**Le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CIPD) a tenu son assemblée générale (\*) le mardi 22 février, salle du conseil municipal de Portes-lès-Valence. Il regroupe les communes de Portes, Beaumont, Beauvallon et Etoile.**

Membre actif du CIPD depuis 16 ans, président depuis 10 ans, Gilles Bouchard, dans son intervention de préambule, présenta sa démission tout en remerciant tous ceux avec qui il a eu l'occasion de travailler : « Depuis deux ans, mon activité professionnelle m'accapare et je n'arrive plus à consacrer autant de temps que je le faisais jusqu'alors au CIPD ». Le relais est donc tendu au volontaire qui voudra s'en saisir. Une assemblée générale, c'est l'occasion d'un bilan d'activités et de perspectives. En 2010, l'équipe de prévention de La Sauve-

garde a accompagné 178 personnes dont 112 Portoises. On remarquera en lisant les statistiques qu'il s'agit pour une grosse part de 16-20 ans, de l'ordre de 72,4 %. Et parmi ceux-ci, 78,26 % sont "sans activité", un chiffre qui reste stable et qui correspond à la période du "décrochage scolaire".

Après avoir présenté les activités effectuées en 2010, les projets 2011 furent présentés. Pour Portes, trois chantiers se dérouleront en juillet : l'un à Emmaüs, le deuxième à l'ASPA et le troisième à la maison de retraite Les Chênes. Comme ce fut le cas l'an dernier, une "journée jeunes" sera organisée le 27 août en partenariat avec la MJC de Beaumont et s'adresse à tous les jeunes du canton.

*(\*) On y notait la présence notamment de Gilles Bouchard, président du CIPD, de Nathalie Bakhache, directrice de cabinet du Préfet, de Pierre Jean Veyret, vice-président du Conseil général en charge de la jeunesse et des sports, de Marie-Josée Faure, conseillère générale, maire de Beauvallon, d'Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la jeunesse, de Cyrille Bernardin, directeur de cabinet du maire de Portes, des directeurs et directrices des MJC du canton et de leurs présidents, de Fabrice Delabroy de REMAID, des policiers municipaux du canton, de la police nationale et des représentants du collège Jean Macé*

## De futurs paysagistes en stage dans la commune

Le mardi 22 février, seize stagiaires du Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) du lycée horticole de Romans, accompagnés de leur formatrice Emilie Favier, étaient accueillis par les services techniques de la commune pour une journée de taille des rosiers au nouveau cimetière. Ces futurs paysagistes ont ainsi pu concrètement mettre en pratique ce qu'ils apprennent au CFPPA grâce au partenariat engagé entre celui-ci et les services techniques de la commune qui leur ont fourni le matériel.

*Sur notre photo avec Gérard Sagnard et Denis Sausse des services techniques*

## La commune accueille les pacsé-e-s pour une cérémonie.

La Loi du 15 novembre 1999 a créé une nouvelle forme d'union aux côtés du concubinage et du mariage : le PACS, Pacte civil de solidarité que peuvent contracter des personnes de même sexe mais aussi de sexe opposé. Il permet à deux personnes d'organiser juridiquement leur vie commune. Il établit des droits et des obligations entre les 2 partenaires, en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

Depuis 10 ans, le PACS connaît un véritable succès, reconnu de tous. Ainsi, le nombre de PACS a augmenté de 40 % entre 2007 et 2008 et de 20 % entre 2008 et 2009. De nombreuses évolutions ont été apportées par la Loi pour améliorer le régime juridique auquel sont assujetties les personnes liées par le PACS. Il demeure toutefois de nombreux points à améliorer, en particulier s'agissant du respect de l'égalité des droits sociaux. Comme de nombreuses communes, la municipalité de Portes-lès-Valence a décidé d'accueillir les "pacsé-e-s" qui le souhaitent pour une cérémonie de signature de votre PACS en mairie, à l'instar du parrainage civil. Vous devez toutefois, au préalable, avoir conclu votre PACS au Tribunal d'instance de Valence, 2 rue du Palais. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N144.xhtml> ou appeler le 04 75 75 49 49.

Pour l'organisation de la cérémonie en mairie, merci de vous adresser au service "population" ou au 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.



## Pour les personnes à mobilité réduite

### Réunion de la commission communale d'accessibilité



**Le premier mars la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées s'est réunie. Elle est pilotée par Marie-France Muhieddine, conseillère municipale, en lien avec Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'urbanisme, Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, les services techniques de la Ville et Pierre Trapier, maire qui la préside.**

Depuis son élection en mars 2008, l'équipe municipale s'est particulièrement investie sur la question du handicap. En témoignent divers aménagements de voirie, de places handicapées et la construction d'un ascenseur à l'école Joliot Curie. Mais beaucoup reste cependant à faire pour rattraper le retard, notamment pour se mettre en conformité avec les objectifs de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la partici-

pation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette loi stipule que chaque commune de plus de 5000 habitants doit créer une commission communale pour l'accessibilité dont l'objectif est, entre autres, de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et de faire des propositions utiles de nature à améliorer

la mise en accessibilité de l'existant.

Ajoutons, qu'au delà de cette loi, l'amélioration de l'accessibilité de la ville à tous fait partie de l'enjeu n°4 de l'Agenda 21 de la commune en apportant une réponse aux besoins d'intégration des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées.

Lors de cette réunion, après la présentation par Pierre Trapier, maire, des personnes faisant partie de la commission, Marie-France Muhieddine en rappela les missions :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel présenté au conseil municipal,
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

#### Les besoins formulés

La parole fut donnée alors aux participants qui pointèrent des améliorations à apporter et, malheureusement de nombreux cas d'incivilités, la plus flagrante étant l'occupation qu'on peut qualifier de sauvage des places de parking destinées aux handicapés ou le stationnement sur le passage piétons. Parmi les problèmes soulevés, citons le manque d'équipements dans certains bus anciens ou parfois la rampe d'accès ne fonctionnant pas. Des chauffeurs aident parfois mais, en principe, ils n'ont pas le droit de sortir du bus (risque de vol). Pierre Trapier rappelle que sur le parc des 110 bus de la CTAV, 95 sont accessibles. Autre problème : la porte de la poste, trop lourde à manœuvrer, qu'il serait bon de remplacer par une porte coulissante.

Bruno Brechbuhl, de l'Association des paralysés de France, qui se déplace en fauteuil roulant, se déclara quant à lui globalement satisfait des transports et de la voirie dans la commune. Mais, toutefois, la mairie s'engage à améliorer davantage les déplacements des personnes à mobilité réduite. En aménageant par exemple les quais de bus qui sont de la compétence communale, alors que le mobilier de transport urbain relève de la compétence de VRD (Valence Romans Déplacement). En continuant à créer des zones de parking pour handicapés devant les médecins, les kinés, les pharmacies de Portes. Il faut que tous ces accès soient facilités pour se faire soigner.

Les participants ont remarqué que certains commerces de la ville ont installé des plans inclinés à l'entrée de leur boutique. Ainsi de certains restaurants de la ville, ce qui permet aux personnes à mobilité réduite de "se faire un petit resto" eux aussi !

#### LES PARTICIPANTS

*Pierre Trapier, maire ; Raymond Rinaldi, premier maire adjoint ; Gérard Sagnard, Hélène Granjon, Marie-France Muhieddine, conseillers municipaux ; Grégory Mikolajczak, directeur des services techniques ; Bruno Brechbuhl de l'APF ; Odette Chambaud, parent d'enfant handicapé ; Mireille Grepot, présidente de la FNATH (association des accidentés de la vie) pour le grand Valence et Jean Ladet, également de la FNATH.*

*Si vous avez des suggestions, si vous avez rencontré des problèmes concernant l'accessibilité des personnes handicapées, vous pouvez écrire ou téléphoner au cabinet du maire qui adressera un message à Marie-France Muhieddine.*



## La "semaine du développement durable"

*Elle commence à Portes le samedi 26 mars et propose diverses animations et un atelier d'évaluation d'un enjeu de l'Agenda 21 local.*

**La Semaine du développement durable est un événement national. Elle vise à inciter le grand public à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable, en lui apportant les moyens concrets pour agir. Pour ce faire, les collectivités locales sont incitées à multiplier leurs efforts pour susciter l'engagement. Dans le cadre de son Agenda 21 et de sa volonté de développement durable, la commune de Portes-lès-Valence s'y inscrit et y participe par le biais de diverses initiatives.**

### La semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril

La journée de l'enfance, le samedi 26 mars en donnera une occasion. Elle se déroulera de 12 h à 18 h place de la mairie. Elle est organisée par la MJC de Portes. De nombreuses animations sont prévues. Un stand "environnement" sera tenu. Il y présentera deux axes.

- les déchets (jeu et expo fournis par le SYTRAD)
- l'énergie (expo sur les énergies renouvelables, quizz, atelier construction éolienne...)



*La chaufferie bois*

Des animations sont également prévues cette semaine. Elles se poursuivront en avril.

- deux films sur le développement durable diffusés au Train Cinéma (entrée libre, voir prochain programme Train-Cinéma)
- une visite de la chaufferie bois à l'école Joliot Curie suivie d'une visite de la salle Fernand Léger puis conférence sur le bois énergie (organisé avec l'ADIL le mercredi 6 avril à partir de 17 h à Joliot Curie)
- le lancement de l'évaluation de l'Agenda 21 (1<sup>er</sup> atelier, mercredi 30 mars à 18 h en mairie)

- la sensibilisation des scolaires sur le développement durable à l'échelle communale
- une soirée "biodiversité en ville" avec la FRAPNA (date à déterminer en avril)

Le programme complet de ces initiatives sera visible sur le site Internet de la commune ([www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)) à partir du 21 mars.

### La poursuite de l'opération Plein de Soleil



La municipalité poursuit en 2011 l'opération Plein de Soleil pour la 2<sup>ème</sup> année en octroyant 300 € pour l'installation d'un chauffe eau solaire individuel sur une résidence principale ou en location. En 2010, trois installations ont ainsi pu être aidées.

### L'évaluation de l'Agenda 21

Approuvé par délibération au mois de septembre 2010, le plan d'actions de l'Agenda 21



*La salle Fernand Léger*

entre dans sa mise en œuvre. Pour suivre et réajuster le cas échéant les actions, une démarche d'évaluation est mise en place. Son but est, d'une part, de suivre l'avancement de celles-ci et, d'autre part, de mesurer les impacts que le plan d'actions a sur la collectivité et son territoire afin d'évaluer si les objectifs fixés lors de l'élaboration de l'Agenda 21 sont bien atteints. Toujours dans sa volonté de démocratie participative, la municipalité veut réaliser cet exercice en étroite collaboration avec ses citoyens, premiers acteurs du territoire. Le groupe de travail sera ainsi composé de manière équilibrée par des élus, des techniciens et des citoyens.

Un premier atelier participatif d'évaluation aura lieu le mercredi 30 mars de 18 h à 20 h en mairie. Il portera sur l'enjeu n°1 de l'Agenda 21 : les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique.

**Les inscriptions sont encore possibles :**  
**contact (Julien Vye au 04 75 57 74 74 ou [jvye@ville-portes-les-valence.fr](mailto:jvye@ville-portes-les-valence.fr))**

*La salle multi-activités en construction dans le respect de l'Agenda 21*





## Une bien belle fin de journée

*Un beau bouquet avec carnaval des enfants et journée des droits des femmes*

**Nos chers ordis ont zappé la concordance des temps dans leur fâcheuse correction orthographique. Notre bon vieux calendrier, tout grégorien qu'il soit, a pu, cette année, faire coïncider le temps du "Mardi gras", qui fluctue selon la position de la Lune, et une date que le bref calendrier révolutionnaire de 1789 eût aimé : le 8 mars. A savoir la journée internationale des droits des femmes.**

Partout dans une grande partie du monde, carnaval est fêté. Portes ne déroge pas à cette tradition, qui cependant n'est pas universelle. Nouveauté cette année, une retraite aux flambeaux fut organisée en référence à la thématiques de la nuit retenue pour l'an-

née culturelle 2011. A la différence du 8 mars, car cette date concerne "la moitié du ciel" comme disent les Chinois, c'est-à-dire les femmes.

### Ca balance pas mal...

Ca commence en fanfare avec la redoutable "ambianceuse" qu'est la Peña "Les Marinières" de Bourg-lès-Valence. En début de soirée, les lampions s'illuminèrent. Y'a d'la joie qui monte en



rie qui était le maître d'œuvre de ce carnaval, en avait plein les cheveux. C'est bien fait ! Bon, ça suffit maintenant. On passe au sérieux : le défilé, la musica ouvrant la voie dans le parc Aragon, jusqu'au centre culturel du



mayonnaise avec des confettis en veux-tu, en voilà ! Ils forment vite un tapis de pastilles multicolores sur le parvis de la mairie qui, à peine tombées, sont aussitôt ramassées pour être réexpédiées sur le voisin. Une riche idée qu'a eue l'inventeur de ce maléfique mais si divertissant jeu... Non sans plaisir, on a pu constater que David Estèves, du service animation de la mai-







même nom pour finir en parade. Là, le cortège, s'ébranla, lumineux et clignotant car là aussi, quelle riche nouvelle idée, les enfants étaient munis de ballons clignotants, justement. C'est dire qu'il fut joyeux ce cortège, accueilli par les charmants tableaux, réalisés par les enfants du centre de loisirs. Une dernière bagarre de confettis et l'on entre dans le hall du centre culturel qui porte le nom du mari d'Elsa Triolet (évitons les redites), et dont le prénom était Louis.

## Une lutte universelle

L'association "Femmes solidaires" sait faire les choses. Pour ce 8 mars une exposition, prêtée par l'Institut d'histoire sociale de la Cgt,



avait pour thème "des femmes et des luttes". De 1789 avec Olympe de Gouges à nos jours aux femmes étant parvenu au sommet du pouvoir, d'Indira Gandhi en passant par Golda Meir y compris Michèle Alliot-Marie, première femme ministre de la Défense, ministère régalien s'il en fût, (mais ex désormais pour une histoire d'avion benaliste...), cette exposition déclinait en de multiples tableaux cette bataille incessante que fut le combat des femmes. 1789 : les femmes et la Révolution française ; 1848 : le temps des espoirs et des déceptions ; 1870 et 1871 : les femmes et la Commune de Paris ; les femmes au travail ; de la garçonne à la femme d'Etat ; avancées et luttes féminines entre les deux guerres ; femmes dans la Résistance et la Libération ; vie et luttes pendant les trente glorieuses ; les années 70 : vers un changement des mentalités ; les femmes et le pouvoir ; les luttes contemporaines.

Comme toute expo, il s'agit d'un regard condensé quoique large et pluriel, et sans esprit sectaire. Il faut bien un début. Mais remonter à Aristophane et Lysistrata (et le plaidoyer en faveur de la paix), thème aujourd'hui repris par la députée socialiste flamande Marlenn Temmerman, eût pu être un sourire en coin, où l'on apprendrait que l'humour est une arme foudroyante...

Pour Micheline Astier, présidente de "Femmes solidaires", ce combat fut porté par le mouvement ouvrier et fut facteur de progrès pour l'humanité. « Elles ont été et sont actrices de l'Histoire avec un grand H » dit-elle. Cette ancienne syndicaliste rappela aussi leur condition dans les ateliers des usines où se forgèrent des solidarités et des amitiés à toute épreuve. En présence de Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol, Huguette Hély et Jean-Michel Bochaton et après avoir remercié, au nom de la municipalité l'association pour la tenue de cette expo, le maire, Pierre Trapier, souigna



l'apport essentiel du combat des femmes à l'ensemble du genre humain, et salua celui qu'elles mènent "de l'autre côté de la Méditerranée", pour leur part prépondérante dans la quête de la liberté au Maghreb. Il fit également état des diverses manifestations se tenant dans l'agglomération valentinoise, dont celle de Femmes en Luth (Fasti).

Après un apéritif d'initiation avec des recettes dont le secret est bien gardé (cf. le coup de blanc au citron...), un spectacle fut donné par "Crise Carmen". Parce qu'il reste encore des luttes,

le 8 mars, ça devrait être toute l'année.



*On lira en page 3 l'éditorial du maire consacré à cette question.*



## L'ambition de la réussite scolaire...

**C'est à l'école maternelle et élémentaire que tout commence.**

**Avec une dépense annuelle par élève inférieure de 15 % à la moyenne des pays de l'OCDE, (organisation de coopération et de développement économiques) l'école primaire française apparaît de plus en plus fragilisée. À un sous-investissement chronique s'ajoute la réduction des effectifs des enseignants, puisque, à la rentrée 2011, 16000 postes pourraient être supprimés. Qu'en pense la communauté éducative ? Quelles missions ont-ils ? Comment bâtir l'école du XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

Nous avons donc rencontré un directeur d'école, Gilles Hagopian, un syndicaliste Yoann Chauvin, une ATSEM, Sylvie Leite, un délégué de parents d'élèves, Sébastien Piot et l'élu portois en charge de l'enseignement, Gérard Merland.

**Gilles Hagopian,  
directeur de l'école maternelle Voltaire**



Gilles Hagopian, Directeur de l'école maternelle Voltaire, est un passionné par sa pro-

fession et la pédagogie. Parmi ses références, il cite Hubert Montagner, Professeur des Universités, ancien Directeur de recherche à l'INSERM, et son ouvrage "L'enfant arbre".

Gilles Hagopian donne du sens à ses missions, au sein de l'école, pour comprendre les besoins des "petits", leurs aptitudes, leurs rythmes. D'ailleurs, il y développe un attachement permanent à l'épanouissement et l'éveil des bambins de 3 à 6 ans. Il est également un fervent défenseur de l'école maternelle.

Car, selon lui, « l'école maternelle est une plateforme indispensable de développement de l'enfant ». Elle constitue « un lieu essentiel où l'enfant s'émancipe, partage des émotions, tisse des liens rassurants, construit un ou plusieurs attachements sécurisants mais aussi un détachement avec l'extérieur (ses parents, son entourage habituel...), enrichit ses modes de communication, confronte sa perception, ses idées, ses raisonnements et ses pensées autonomes avec ses partenaires différents du même âge et du même niveau de développement ».

C'est d'ailleurs le rapport "PISA 2009"\* qui démontre « l'efficacité de l'enseignement pré-primaire, puisque les élèves de 15 ans ayant suivi un enseignement à la maternelle obtiennent des résultats meilleurs que les autres ».

Mais « l'école maternelle, pour prendre une métaphore architecturale, qui se compose de fondations souterraines invisibles, de murs et d'une couverture, est aussi malmenée par la marchandisation de l'enfance, la télécratie, l'individualisme forcené ».

Avec force, Gilles Hagopian dénonce « la vision productiviste et libérale qui donne moins de moyens à l'école et moins de temps pour les enseignants ; les écoliers ne sont pas des produits manufacturés !

Ce socle commun de connaissance pour les enfants de moins de 6 ans qu'est l'école maternelle, pourrait être en danger si on la considère comme une simple variable

d'ajustement ou si on la transforme en un jardin d'éveil ».

*\*PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves est un ensemble d'études menées par l'OCDE et visant à mesurer les performances des systèmes éducatifs des pays membres et non-membres*

**Yoann Chauvin,  
syndicaliste au SNUIPP/FSU**



Yoann Chauvin, enseignant à l'école Fernand Léger est, depuis 2010, co-secrétaire départemental du SNUIPP, affilié à la FSU, 1<sup>er</sup> syndicat représentatif lors des élections aux Commissions Administratives Paritaires Départementale et Nationale. C'est un militant syndical qui « défend le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves, l'amélioration des droits des personnels ».

Pas de langue de bois chez ce militant qui « s'insurge contre les suppressions de postes dans l'école nationale, au nombre de 50 000,



depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, dont 16 000 prévus en 2011. C'est une école à 2 vitesses que veut nous imposer le gouvernement au nom des logiques de marchés et du dogme libéral des RGPP<sup>(1)</sup>. D'autres choix sont pourtant possibles afin que l'École remplisse pleinement ses objectifs d'une école démocratique et ambitieuse, par exemple en portant le niveau du PIB<sup>(2)</sup> consacré à l'éducation nationale à hauteur de 7,6 % (contre 4,5 % en 1995 et 3,9 % en 2006) ».

Défenseur de l'école publique, Yoann Chauvin prend l'exemple des crédits consacrés aux projets culturels, dans la Drôme : « alors qu'on demande aux enseignants de développer l'apprentissage de l'histoire de l'art à l'école primaire, au nom de l'accès à la culture -ce qui est une bonne chose en soi-, nous avons été informés par l'académie qu'il n'y avait plus de crédits pour les projets culturels de l'année pour l'école publique, le peu de crédits ayant été consacrés uniquement aux projets pour les écoles privées !

Alors bien sûr, les collectivités ne peuvent pas pallier à tout. Prenons un exemple du transfert de charges sur la commune : le livret personnel de compétences<sup>(3)</sup> exigé par l'Education nationale nécessite d'être photocopié, en couleur. C'est l'Etat qui le demande, donc nous sommes en droit d'exiger que les crédits proviennent de l'Etat. Mais en réalité ce sont les communes qui paient ces livrets ; c'est aberrant ».

Son sentiment sur Portes depuis son arrivée en 2010 ? « Les efforts de la municipalité en faveur des écoles sont réels : il suffit simplement de comparer avec d'autres villes pour voir les moyens importants qu'elle y consacre ».

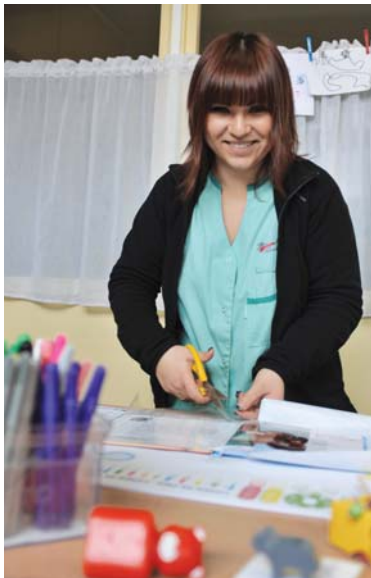
(1) RGPP : révision générale des politiques publiques qui s'assimile à une réduction des moyens de l'Etat et à la suppression de postes dans la Fonction publique

(2) PIB, produit intérieur brut, ensemble des richesses créées.

(3) Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève.

À compter de 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (DNB).

### Sylvie Leite, ATSEM à Pasteur et Anatole France



Sylvie Leite est la benjamine des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Néanmoins, depuis l'obtention de son concours d'ATSEM en janvier 2008 et d'un CAP petite enfance, ses stages à La Pitchouline et ses remplacements à l'école maternelle Voltaire, elle connaît parfaitement son métier dont elle parle avec enthousiasme et franchise. « Notre métier est peu connu, notamment des parents d'élèves. Pourtant les ATSEM ont des missions clé dans l'accompagnement des enfants au quotidien. Femmes de l'ombre, les ATSEM jouent un rôle éducatif et pédagogique essentiel, aux côtés des enseignants, pour développer le vivre-ensemble, l'autonomie des enfants ; nous sommes le lien indispensable entre les familles et l'école ».

Les ATSEM ont 3 missions : « Assister les enfants en les aidant à s'habiller, se déshabiller, se laver les mains, aller vers les autres, en les gardant durant la sieste, en rassurant et soignant l'enfant. Aider les enseignants en préparant les activités suivant leurs recommandations. Entretenir, mettre en l'état l'école en faisant du rangement et en nettoyant les classes ».

Lors d'une réunion le 23 février 2011 avec Pierre Trapier, maire, en présence de l'ensemble des ATSEM, ces dernières ont rappelé leur volonté « d'être mieux formées pour répondre aux évolutions des besoins des en-

fants. Parce que nous sommes garantes de la qualité du service, nous avons besoin de solutions, de pratiques à appliquer et d'outils pour répondre aux soucis, nouveaux, des parents et des élèves, je pense par exemple à l'attitude à adopter lorsque des élèves jouent à des jeux dangereux comme le foulard ou la tomate ou encore lorsque des enfants ont des comportements difficiles ; comment réagir face à des enfants qui ont quelquefois des problèmes d'adultes ?

C'est aussi pour cela qu'il est indispensable de retravailler ensemble sur la charte des ATSEM qui fixe nos missions et qui doit désormais mieux prendre en considération les évolutions de la société et de l'école ».

Le message a bien été entendu et le maire a affirmé sa volonté de mettre en place la formation nécessaire pour toutes les ATSEM et de travailler collectivement à l'élaboration d'une nouvelle charte. À suivre...

### Sébastien Piot, délégué de parents d'élèves



Sébastien Piot est délégué de parents d'élèves à l'école primaire Joliot Curie, depuis 2 ans. C'est un des porte-paroles des parents d'élèves. Son engagement est motivé par une forte volonté d'être un acteur à part entière de la vie de l'école, au service des autres, mais aussi d'écouter et de dialoguer.

« L'école maternelle et primaire doit être

confortée aujourd'hui, dans l'apprentissage du vivre-ensemble pour nos enfants. On y apprend à grandir. Dans ce cadre, l'école est complémentaire de la famille. Certes, chacun joue un rôle particulier, mais par exemple l'apprentissage à l'école de la politesse, du respect de soi et des autres est déterminant. Certains enfants peuvent reproduire les violences verbales des parents ou d'une société qui met sous pression les parents, du fait de la crise économique et financière.

L'intérêt d'un conseil d'école, c'est de pouvoir discuter de ces problèmes, de sensibiliser

chacun sur ces phénomènes. Ainsi, face aux jeux dangereux ou violents dans certaines écoles, l'important c'est de ne pas se taire et de trouver ensemble les réponses adéquates ». Sébastien Piot se souvient de la mobilisation commune, enseignants, parents et élus, pour conserver la 7<sup>ème</sup> classe à l'école primaire Voltaire. « Cette mobilisation a permis, outre d'obtenir gain de cause, de resserrer les liens entre nous ; quand un sujet concerne l'avenir des enfants, les parents savent se mobiliser.

Concernant les ATSEM, je veux dire que je partage l'idée d'une meilleure formation les

concernant, de même pour les dames de service. Je le vois bien d'ailleurs, l'affinité est forte entre l'enfant et l'ATSEM, une affinité qui est différente de celle qui lie l'enfant et l'enseignant-e. J'ajoute qu'il serait intéressant de réfléchir à un meilleur aménagement de la cantine Voltaire pour rendre les lieux encore plus agréables.

Enfin, il est très positif d'avoir créé une école municipale des sports, en lien avec l'USEP : les activités proposées, pour une participation financière modique, permettent aux scolaires de s'épanouir et de s'émanciper ».

## Gérard Merland, Conseiller municipal délégué à l'enseignement



Gérard Merland, ancien instituteur, conseiller municipal délégué à l'enseignement connaît bien les réalités de l'école qu'il a côtoyée pendant trente années.

**On parle beaucoup de suppressions de postes, de réduction des moyens de l'Etat, de casse du service public. Qu'en est-il à Portes-lès-Valence ?**

Le service public de l'éducation nationale doit être renforcé. Mais pas question de se substituer aux responsabilités de l'Etat, seul garant de l'égalité républicaine.

Le budget de la commune consacré à l'école maternelle et primaire est un budget ambitieux mais aussi de résistance, dans un contexte de désengagement flagrant et croissant de l'Etat, qui pénalise les collectivités et au bout du compte les enseignants, les parents d'élèves, les enfants et les ATSEM.

**Concrètement, que finance la municipalité ?**

Chaque école maternelle et primaire se voit attribuée une subvention municipale de 39,70 € par élève pour les fournitures scolaires et 7,15 € pour les sorties pédagogiques, plus un crédit de 112 € pour les CLIS. Ceci est complété par un budget de direction de 153 € jusqu'à 5 classes et 214 € au-delà. 1785 € sont alloués au RASED.

A cela, il faut ajouter les abonnements et communications téléphoniques, la maintenance des photocopieurs et ordinateurs et un crédit de 390 € par classe pour l'achat de mobilier et gros matériel scolaires.

N'oublions pas non plus, le financement des repas à la cantine selon le quotient familial, le personnel, les bâtiments (entretien et construction). Tout cela est pris en charge par la municipalité.

**Et en matière de financements des projets culturels ?**

Pour que chaque enfant ait droit à l'éveil culturel, nous finançons des projets initiés par les enseignants pour un coût global de 18 000 € ainsi qu'un spectacle vivant pour chaque classe avoisinant les 4 000 €. Sans compter le défraiement des heures d'intervenants musicaux (42 000 €) et d'éducateurs sportifs consacrés aux élèves du primaire ainsi que 73 000 € de participation aux classes transplantées. C'est un engagement fort de la municipalité.

**Le personnel ATSEM réclame plus de reconnaissance et une formation accrue.**

**Comment compter vous y répondre ?**

Pour chaque groupe scolaire, la municipalité assure l'entretien des bâtiments, la rémunération des personnels de service et des ATSEM. Avec le maire et Gérard Laurent-Bourge, adjoint en charge du personnel communal, nous avons récemment rencontré les ATSEM. Etre à leur écoute et agir sont des nécessités. Aussi, nous allons travailler collectivement à une nouvelle charte qui définit leurs missions. L'inspecteur de l'Education Nationale nous a donné son accord pour être associé à cet échange. De plus, le maire s'est engagé à agir pour développer la formation des ATSEM. C'est là nos priorités qui répondent aux préoccupations légitimes des ATSEM.

**Et pour les élèves porteurs de handicaps ?**

Dire que c'est une préoccupation est indispensable, mais ne suffit pas. Notre municipalité a donc voulu être concrète et agir en conséquence. C'est ce que nous avons fait en cofinçant l'ascenseur de l'école Joliot Curie. En parallèle, la mobilisation doit s'amplifier auprès de l'inspection académique, et du Gouvernement, pour pérenniser et accroître les financements de l'Etat pour les EVS (emplois de vie scolaire) et les AVS (auxiliaires de vie scolaire). Leurs missions sont essentielles dans la scolarisation des élèves en situation de handicap et le désengagement de l'Etat est, de ce point de vue, inacceptable.

**Propos recueillis par Cyrille Bernardin, photos, Yann Etienne**



## Quand le slam rencontre le graff

*Le centre de loisirs a participé activement au carnaval portoïis.*

**Les vacances d'hiver du centre de loisirs dont la direction était assurée par Ghislain Félix et 11 animateurs a accueilli la première semaine de 30 à 67 enfants, et de 35 à 59 la seconde. Le thème en était "Histoires d'ombre et de lumière", s'insérant ainsi dans la thématique générale de toutes les activités culturelles portoïises en 2011 : la nuit.**

Etre en vacances, c'est aussi et surtout la possibilité de les vivre pleinement. Pour ce,



*Les joies de la glisse à la patinoire*

les temps libres programmés, à raison de deux demi-journées par tranche d'âge, y ont contribué. Côté fonctionnement, la prépara-

tion des projets se réalisait en amont avec l'animateur. Ainsi de cette "boum" géante de fin de vacances. Des moments d'échanges le matin et le soir étaient mis en place lors du temps boisson et après le goûter. Les enfants ont pu s'exprimer de manière ludique sur leur ressenti de la journée.

Les temps de repas au calme ont permis de manière informelle aux enfants et animateurs de se confier, de rigoler, de discuter. Les 6-8 et les 9-14 ans ont pu au travers des projet d'enfants partager différentes activités. Les uns préparer l'après-midi pour les autres et inversement.

Au centre de loisirs, s'amuser, c'est découvrir. La participation au carnaval en a été l'occasion en faisant intervenir pour la première fois le slam avec Jérémie Koroliski grâce à qui les enfants ont appris à manier les mots afin de donner un titre à chaque œuvre créée lors de l'intervention graff animée par Pa-

trice Delhoume.

Ces œuvres ont fait un gros effet à l'arrivée du défilé carnavalesque au centre culturel



*À la bibliothèque pour une matinée contes*

Louis Aragon où elles étaient exposées. Parmi les autres activités proposées, citons la création d'instruments de musique pour un concert en plein air, la participation au festival "Rencontres" de Chabeuil avec initiation au cirque, fabrication de marionnettes, une matinée conte à la bibliothèque et, en échange avec le secteur jeunesse de la MJC, un après-midi à la patinoire de Valence.

## La goutte d'eau de Michel Aubert

Quid de ce mois de février au niveau de la pluviométrie ? Statistiquement, le mois étant le plus court, il doit moins pleuvoir que les autres mois. Oui, mais c'est l'hiver... Ainsi l'an dernier, avec 99 l/m<sup>2</sup>, février a été le deuxième mois le plus pluvieux de l'année 2010. Cette année, la pluie n'a pas fait de claquettes sur nos trottoirs à minuit, comme dit la chanson. Car il n'est tombé que 50 l/m<sup>2</sup> répartis sur cinq jours : 3 l/m<sup>2</sup> le 14, 28 l/m<sup>2</sup> le 15, 8 l/m<sup>2</sup> le 20, 9 l/m<sup>2</sup> le 22 et 2 l/m<sup>2</sup> le 27.

*Devant leurs œuvres quelques enfants avec Patrice Delhoume et Ghislain Félix*



## Action foot, la plus grande plaine de jeux de Rhône-Alpes

*Foot en salle, squash, badminton, toboggans...*

**En face de chez KDI Merlin, dans la ZI de Grangeneuve, se dresse la structure d'Action-Foot. Sur ce site on pratiquait auparavant le paint ball. Depuis décembre 2010, Nicolas Forge lui a donné une autre vocation. Fin janvier était inauguré leur restaurant. Une occasion de présenter le panel de leurs activités.**

Nicolas Forge est un ancien joueur professionnel de football. Il passe par l'école de formation de l'ASSE, chez les mythiques Verts. À 17 ans,



*Lors de l'inauguration du restaurant*

il est engagé par Montceau-les-Mines et devient joueur professionnel en D2. Il passera par Caen, Pau, Troyes, Martigues, Valence. À Alès, il jouera aux côtés d'un jeune débutant qui fera vite parler de lui, Franck Ribery. Il sera aussi éducateur sportif à Feurs dans la Loire où il retrouvera un ancien stéphanois, Patrick Revelli. Retour dans la vallée du Rhône où il est à la fois joueur et entraîneur à Rhône-Vallée en CFA 2. Il "fera des piges" comme joueur à Montélimar et entraînera le club de Pont-Laroche qui regroupe Pont d'Isère et La Roche-de-Glun. Les carrières sportives sont courtes, on le sait. Mais Nicolas Forge, après avoir été négociateur immobilier, désire rester dans le mi-

lieu sportif, l'idée du foot en salle fait son chemin. Il s'associe avec deux Portoises dont José Baroni, de la Pizza Joss.

Action-Foot, qui a fourni des places pour les enfants portoises ayant participé au réveillon solidaire, c'est un tout nouveau complexe sportif et de loisirs avec 2 terrains de foot en salle, 4 cabines de squash, 1 terrain de badminton, 1 plaine de jeux pour enfants de fabrication tubulaire de plus de 400 m<sup>2</sup> sur 3 étages (la plus grande de Rhône-Alpes) et un restaurant. Le chef cuisinier, Raphaël, est un ancien de l'auberge des Auréats.

Au niveau économique et social, ce sont quatre personnes qui ont été embauchées, toutes au chômage. Il est envisagé également l'embauche d'une personne souffrant de handicap. Il est ouvert sept jours sur sept de 10 h à minuit.

*Contacts : 04 75 86 04 36  
junglepark@free.fr - site : www.action-foot.fr*

### Claudie Haddad, "Profil'Hair"



Claudie Haddad, 31 ans, est, depuis début décembre la nouvelle coiffeuse de la rue Pierre Semard. Cette Franco-comtoise, mère d'une petite fille, est depuis dix ans dans la Drôme. Un choix volontaire guidé par le soleil, la proximité de la mer et de la montagne... Après une CAP et un BP passés à Besançon, elle arrive à l'âge

de 21 ans à Valence. Commence alors pour elle la vie active avec le salon de coiffure de la FNAC puis un poste de manager à Bourg-lès-Valence dans un salon d'une chaîne franchisée. Une fois ce salon racheté, elle décide de prendre son envol, forte de son expérience. Là voici donc dans son propre salon, aux teintes claires, qu'elle a appelé "Profil'Hair". Claudie Haddad coiffe femmes, hommes, enfants. Elle pratique des "prix étudiants" et surtout est partisane des produits bio, que ce soit pour les teintes ou pour les produits beauté sur lesquels elle peut vous conseiller. *Contacts : 04 75 57 68 38 : claudie.haddad0586@orange.fr*

### Cécile Astarjian, "N'Hair J"



Cécile Astarjian a choisi le métier de coiffeuse à domicile. Native de Saint-Chamond, dans la Loire, cette mère de trois enfants, la quarantaine alerte, est arrivée à l'âge de 26 ans dans la Drôme. Cette bachelière option littérature, qui parle six langues, va alors passer son CAP de coiffure au CFFA de Livron. Dans la foulée,

elle passe son BP et sa maîtrise à la Chambre des métiers de Romans. Et cela fait presque vingt ans d'expérience accumulée dans divers salons, avec des responsabilités dans des structures franchisées. Mais depuis deux ans, une envie d'indépendance la titillait. C'est chose faite depuis le mois de novembre 2010. Le nom de sa petite entreprise colle bien avec son caractère : "N'Hair J"... Coiffeuse à domicile, cela veut dire que Cécile Astarjian se déplace chez ses clients pour coiffer, mais aussi teindre, maquiller et donner des conseils de beauté. Elle intervient sur rendez-vous du lundi au samedi. *Contact : 06 63 17 32 84*



## Il n'y a pas que Molière et Maupassant à la bibliothèque.

*A côté de la littérature, toute une série de documentation*



**"Facebook : mes amis, mes amours... des emmerdes !"** La vérité sur les réseaux sociaux par Olivier Levard et Delphine Soulas. Édition Michalon. Pas une semaine sans que les médias ne commentent le succès et les dérapages de ces réseaux. Risques pour les mineurs, escroqueries, surveillance de tous par tous... Pourtant, les internautes s'y connectent régulièrement, alors, autant connaître au mieux le fonctionnement, les dangers et les enjeux de ces nouveaux réseaux.



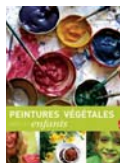
**"Aromathérapie : 150 vrai-faux sur les huiles essentielles."** Par Isabelle Pachioni. Éditions Rocher. Parmi le nombre faramineux de livres actuellement consacrés aux médecines douces, au bien-être ou au développement personnel, nous avons choisi ce titre, qui est assez objectif et nuancé. Ce n'est pas le cas de tous, loin s'en faut !



**"Life, ma vie avec les Stones."** Par Keith Richards. Éditions Laffont. Mythique ! Que dire de plus ?...



**"1000 merveilles de la sagesse musulmane."** Pensées, prières, méditations. Édition de L'Œuvre, collection (divines paroles). Dans ce volume, le lecteur trouvera des hadiths, des citations de mystiques, des références à de nombreux courants et traditions de l'Islam. Mais c'est plutôt une invitation spirituelle que la découverte d'une religion, que proposent les différents titres de cette collection.



**"Peinture végétale avec les enfants."** Par Hélène Arendt. Éditions La Plage. Comment créer à partir des plantes les plus communes des colorants et des pigments pour peinture sur tissu ou papier, ou pour des maquillages de fête... Le livre n'explique pas comment laver les enfants, mais puisque les produits sont naturels et sans danger, n'hésitez pas !



**"Devenez guitariste."** Par Franck Graziano. Éditions Eyrolles. Une méthode pour apprendre à jouer sans étudier le solfège : c'est ce que promet l'éditeur... et d'après nos premiers lecteurs, cela marche assez bien !



**"Est-il facile de dire non ?"** Par Élisabeth Laureau-Daull. Éditions Milan, collection La Boîte à outil. La "boîte à outil philo" est une adorable et utile petite collection. En moins de 100 pages et dans un petit format poche, elle propose une réflexion dans l'esprit des "cafés philo". Une manière stimulante et accessible à tous d'aborder de manière philosophique les problématiques les plus quotidiennes.



**"Le triomphe de la cupidité."** Par Joseph E. Stiglitz. Éditions Les liens qui libèrent. Un prix Nobel d'économie qui propose dans un langage clair et accessible une réflexion d'ensemble sur l'économie mondiale et la crise actuelle, voilà qui, sans être unique, n'est pas fréquent. Un ouvrage ambitieux qui est aussi un best-seller.



**"Grands reporters. 100 reportages d'exception de 1950 à aujourd'hui"** Éditions Les Arènes. Un demi-siècle vu par les plus grandes plumes du journalisme et de la littérature, récompensées par le prestigieux prix Albert Londres. On est plongé dans l'actualité à chaud et l'ambiance d'une époque devenue de l'Histoire.

## Le "Festival d'un jour" durera du 21 au 26 mars.

Le Festival d'un Jour, grande fête du cinéma d'animation organisée par l'association "L'équipée", se tiendra du 21 au 26 mars dans 11 communes de la Drôme et de l'Ardèche, et notamment à Portes. La nouvelle formule proposée l'année dernière a attiré 11345 spectateurs. En 2011, le festival durera six jours et a adopté une thématique alléchante : "la Gourmandise" et de nombreuses nouveautés. Comme chaque année, des projections seront proposées au Train-Théâtre le vendredi 25 et le samedi 26 mars. Nouveauté : une séance interactive à la Cartoucherie où le public sera mis en situation de programmation,

en lien étroit avec le Festival Les Déferlantes, organisé par le Train-Théâtre. Après débats et concertations, le public choisira un court métrage, "le prix du public adulte", qui sera présenté lors de la soirée de clôture du Festival d'un Jour.

Toutes les projections du Festival sont gratuites. Attention certaines séances sont sur réservation (bureau du Festival au théâtre Bel Image, à partir du 16 mars).

Retrouvez le détail des programmes et des horaires du "Festival d'un Jour" au bureau du festival, au théâtre Bel Image à Valence ou sur : [www.lequipee.com](http://www.lequipee.com)

### BIBLIOTHÈQUE INFOS

**TABLEAUX VIVANTS.** À l'occasion de la fête du Centre culturel samedi 16 avril 2011, la bibliothèque de Portes recherche des figurants pour réaliser des tableaux vivants. Ils devront représenter une scène en rapport avec les contes suivants : Barbe bleue, Le chat botté, La belle au bois dormant. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec la Bibliothèque 04 75 57 40 65.

**SOIRÉE PYJAMA.** Mardi 5 avril à 19 h à la bibliothèque. Pour les moins de 6 ans accompagnés de leurs parents. Sur inscription.

**LES MERCREDI DES PETITS.** Mercredi 6 avril, lectures et racontages pour presque tous les âges

**CONTES DE LA NUIT.** Mardi 12 avril à 19 h contes de la nuit avec l'atelier conte de la MJC et les élèves de l'école de musique.

## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Huit millions de français vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 950 € par mois), selon une étude de l'INSEE de septembre 2010 et la majorité de la population est accablée par un gouvernement qui taille de tous les côtés sous prétexte de rigueur (hausse des loyers, de l'essence, du gaz...). Rigueur pour tous ? Non, l'Etat envisage de donner un coup de pouce aux hauts revenus en supprimant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Priorité donc pour la droite aux privilégiés, la précarité et la pauvreté peuvent attendre !

### Intercommunalité : Balladur et le Préfet réinventent les seigneuries !

La droite UMP/Nouveau Centre et le Medef ont fait passer en force la loi dite "Balladur" réformant les collectivités territoriales. Ils veulent supprimer les régions (compétences : lycées-TER-formation professionnelle-culture), les départements (aide aux communes-personnes âgées-collèges-routes-Rsa) et les communes.

Cette loi a pour objectif d'éloigner les citoyens des lieux de décision. Pire ! Dès 2014, M. Sarkozy veut supprimer la moitié des élus locaux et installer des conseillers territoriaux, à partir de cantons agrandis et "tripatouillés", qui seraient sous les injonctions de l'Etat et sous les factotums du Medef pour exonérer toujours plus les grands groupes privés, les actionnaires et les foyers fiscaux les plus riches de leurs cotisations. Ainsi le nouveau Préfet de la Drôme dit qu'il veut imposer rapidement la fusion de "Valence Agglomération Sud Rhône-Alpes", qui à ce jour compte 11 communes dont Portes-lès-Valence, avec la Communauté d'Agglo du Pays de Romans, les communautés de communes de Bourg de Péage, d'Etoile/Confluence, de Rhône-Crussol ! Soit au minimum 70 communes "mariées de force".

L'UMP et le Nouveau Centre en votant cette loi réinventent les seigneuries du moyen âge et tentent un coup de force contre la démocratie.

Le groupe des élus Communistes, Républicains et Citoyens refuse de s'inscrire dans cette logique. Nous nous prononçons pour une intercommunalité à taille humaine, librement consentie, à partir d'un projet de vie et de développement construit ensemble, citoyens et élus locaux. Dans les prochaines semaines, nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier déterminant pour notre commune en vous associant à cette nécessaire mobilisation.

Jean-Michel Bochaton, Adjoint au maire, Président du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". [groupecrc.portes@yahoo.fr](mailto:groupecrc.portes@yahoo.fr)

### L'eau, bien commun de l'humanité

Sans eau potable, pas de vie ni de droit de l'homme possible.

Le constat est alarmant : 1,5 milliard de personnes dans le monde ne disposent pas d'accès à l'eau potable, et 2,6 milliards ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement. Plus de 30 000 personnes meurent chaque jour en raison de problèmes de santé liés à l'eau. Faire de l'accès à l'eau pour tous un droit fondamental et inaliénable de l'homme.

Inscrire le droit d'accès à l'eau potable dans toutes les constitutions et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Financer et gérer la distribution et l'assainissement de l'eau, qui constituent des services publics essentiels, dans l'intérêt de la collectivité. Mettre gratuitement à disposition de chaque être humain 40 litres d'eau potable par jour.

Monsieur le ministre de l'environnement un grenelle de l'eau est urgent, trop de gaspillage dans notre pays alors qu'ailleurs on meurt chaque jour par manque d'eau potable.

Article et infos <http://www.france-libertes.org/>.

À tous les Élus de France, devenez Porteurs d'eau ! Signez la pétition La Charte des Porteurs d'eau.

1. L'eau n'est pas une marchandise, l'eau est un bien commun non seulement pour l'Humanité, mais aussi pour le Vivant.
2. Afin de garantir la ressource pour les générations futures, nous avons le devoir de restituer l'eau à la nature dans sa pureté d'origine.
3. L'accès à l'eau est un droit humain fondamental qui ne peut être garanti que par une gestion publique, démocratique et transparente, inscrite dans la loi.

<http://www.france-libertes.org/A-tous-les-Elus-de-France.html>

Claude Illy, Conseiller municipal, Président du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

### Vive la liberté

Nous assistons depuis la fin de l'année 2010, à un vent de révolte dans les pays arabes.

Il s'est propagé rapidement et a contraint au départ, les dirigeants de la Tunisie et de l'Egypte. Les gouvernements de ces pays arabes ne peuvent plus lutter contre leur population qui a une soif de liberté, une envie de démocratie, qui ne veut plus de corruption, de censure et qui veut la liberté d'expression.

Ce vent de révolte amène une succession de soulèvements des pays. Après la Tunisie et l'Egypte qui se sont libérées de leurs tyrans, c'est au tour du peuple libyen de s'insurger contre des pratiques totalitaires, indignes de notre siècle que nous condamnons pleinement.

C'est avec beaucoup de courage que ces populations affrontent la répression sanglante qui a déjà fait des milliers de morts et de blessés et ces pays sont proches de la guerre civile.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'après la révolte, renaîtront la paix et la prospérité dans tous ces pays, que les peuples puissent vivre dignement, en toute quiétude sans être obligés de s'expatrier pour s'instruire, travailler et s'exprimer librement.

Nous apportons tout notre soutien à ces populations.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. [groupe-opposition-portoise@laposte.net](mailto:groupe-opposition-portoise@laposte.net)

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.



## FORUM DES EMPLOIS SAISONNIERS

Le forum des emplois saisonniers se tiendra le mercredi 6 avril à l'Espace Cristal, de 14h à 16h.

## VOS SORTIES

### ■ Au Club Ambroise Croizat MARS

**Jeudi 31** : anniversaires 1<sup>er</sup> semestre, 14h, salle Brassens

### AVRIL

**Vendredi 1<sup>er</sup>** : belote, 13h30, foyer

**Vendredi 15** : pétanque, 13h30, foyer

**Mercredi 20** : Lans en Vercors (automates)

Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

### ■ Au Train-Cinéma

Prochainement :

Semaine du développement durable (films et débats)

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.

### ■ Au Train-Théâtre

### MARS

**Jeanne Garraud et Eric Lareine**, (chanson), jeu. 24 à 20h30

**Enzo Enzo**, (chanson), mar. 29 à 20h30

### MARS JEUNE PUBLIC

**Enzo Enzo Clap !** (chanson), mer. 30 à 18h30

### AVRIL

**Florent Marchet**, (chanson)

ven. 1<sup>er</sup> à 20h30

**Traces par la Cie les 7 doigts de la main**, (cirque urbain) mar. 5 à 20h30 et mer. 6 à 18h30

**Quintet Passo**, (danse, théâtre) ven. 8 à 20h30

**Philippe Forcioli**, (lecture musicale) mar. 12 à 20h30

**Zaz et Vendeurs d'Enclumes**, (chanson) mar. 19 à 20h30

### AVRIL JEUNE PUBLIC

**La Loba**, gardienne de mémoires (théâtre d'ombres), mer. 25 à 18h30  
Renseignement : 04 75 57 14 55  
[www.train-theatre.com](http://www.train-theatre.com)

### ■ À la Bibliothèque

### AVRIL

**Soirée contes**, mar. 12 à 18h30 tout public, entrée libre

Renseignement au 04 75 57 40 65

## 27<sup>ÈME</sup> SALON DU COLLECTIONNEUR

Appelée "Foire à la paperasse", le 27<sup>ème</sup> salon du collectionneur, organisé par la section "collectionneurs" de la MJC se tiendra le dimanche 10 avril, de 9h à 18h à la salle Georges Brassens. Pour les amateurs de timbres, monnaies, cartes postales, minéraux, vieux bouquins, télécartes, pin's, vieux papiers, etc.

## STAGES 2011- ÉCOLE D'ART

■ **Modelage** par Éric Bayoud. Périodes : du 25 au 29 avril, du 18 au 22 juillet, du 1<sup>er</sup> au 5 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 200 € pour 30h de cours (matériel et cuisson compris)

■ **Poterie** par Magali Garagnon. Pour enfants à partir de 7 ans, du 2 au 6 mai et du 4 au 8 juillet de 10h à 12h. Tarif : 70 € pour 10h de cours, (matériel et cuisson compris)

■ **Dessin** par Philippe Noulette, du 4 au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

■ **Peinture** par Philippe Noulette, du 1<sup>er</sup> au 4 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

**Réservation et renseignements** : École d'art municipale au centre culturel L. Aragon, tél. 04 75 57 31 54. **Minimum 5 personnes inscrites par stage pour qu'il ait lieu.**

## MÉMOIRE VIVANTE CHERCHE TÉMOIGNAGES

L'association Mémoire vivante de Portes, qui œuvre pour la conservation et la mise en valeur de l'histoire communale, a notamment comme projet en cours un recueil sur les appelés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Avec l'appui de la FNACA qui a déjà dressé une liste de personnes volontaires pour raconter leur vécu et leur expérience durant cette période trouble, l'association recherche d'autres témoignages d'anciens ou actuels Portoïsiens, qui ont connu cette période en Algérie. Le recueil qui présentera de façon synthétique et anonyme les différents entretiens sera édité normalement en mars 2012 pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Contact : Alexandre Bertrand, tél. : 04 75 57 15 88

## AFD DIABÈTE 26/07

L'association "Diabète Valrhône" 26-07 vous informe du changement de nom. Dorénavant elle s'appelle "AFD DIABÈTE 26-07". De ce fait veuillez noter la nouvelle adresse Email : [afd.diabete26.07@gmail.com](mailto:afd.diabete26.07@gmail.com)

## UNE SEMAINE POUR SE "CONNECTER"

Les Églises réformées de la Plaine de Valence (Chabeuil, Montmeyran, Beaumont, Portes) organisent trois soirées et une après-midi originales, pour tout public, à la mi-avril. Une semaine intitulée "connexion établie". Pour Portes, rendez-vous est donné le mardi 12 avril à 20h30 à l'Espace Cristal. Il s'agira d'un talk-show sur le thème : "Foi et vie". Qu'est-ce que la foi peut apporter dans la vie professionnelle, familiale, dans notre quotidien parfois banal ? Des professionnels de différents milieux (transport routier, aide à la personne, médecine, direction d'établissement) témoigneront de leur expérience. Débat interactif avec le public, séquences vidéo.

## EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Le samedi 19 et le dimanche 20 mars, l'Écurie Mistral organise, à l'Espace Cristal, un salon "auto-retros" avec exposition d'autos et de motos anciennes, de miniatures et une bourse d'échanges. Bar et restauration. Entrée : 2 € (gratuit pour les enfants). Contacts : 06 80 88 51 93

## INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA COLO DE BOULC

Cette année, le séjour durera 4 semaines au lieu de 3 et les familles bénéficieront de tarifs réduits si elles inscrivent leurs enfants avant le 11 avril. Le thème est "la colo fait son show". Des plaquettes sont à la disposition du public à l'accueil de la MJC. On peut aussi consulter le blog de la colo : <http://boulc.skyrock.com/>

## RÉSERVATION POUR LA BROCANTE DES FÊTES DE MAI À PORTES-LÈS-VALENCE

Les fêtes de Portes approchent et notamment le marché aux puces. Il faut très rapidement réserver auprès du Comité des fêtes, organisateur de ces fêtes. Contact : 06 83 17 44 65

## LA DOYENNE DES "CHÊNES"

Depuis le 10 mars, date de son 101<sup>ème</sup> anniversaire, Francesca Sillato, née



Caddedu en Sardaigne, est la doyenne de la résidence des Chênes. Francesca a eu deux enfants qui lui ont donné sept petits enfants, quatorze arrière petits enfants et cinq arrière-arrière petits enfants. Tous ne pouvaient être là évidemment pour le goûter donné en son honneur... La municipalité était représentée par Jocelyne Couriol, maire-adjointe chargée notamment des personnes âgées, qui lui a apporté un joli bouquet printanier.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Anissa Dhaili,  
Soumaya Allahoum,  
Hugo Pradon,  
Alexis Martin,  
Nathan Mottin,  
Emy Vignando--Michel,

### Décès :

René Degrange,  
Aline Chambaud née Astier,  
Djelloul Boulalam,  
Paulette Ruel née Fourel,  
Marcel Vignal,  
Nuria Michelas née Fernandez,  
Roger Clair,  
Yvonne Leclère née Berthier,  
Paul Gouy,  
Jacqueline Maghakian,  
Marie-Dolorès Pérez née Martinez,  
Marie-France Peyron née Rochier,  
Hélène Brunel née Peyret

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ :

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

# Dans la ville

**SAMEDI 16 AVRIL 2011**  
**GRANDE FÊTE CULTURELLE**  
**OUVERTE À TOUTES ET À TOUS !!!!!**



**À 17H30,**  
**DÉAMBULATION FESTIVE**  
**AU DÉPART DE LA PLACE**  
**DE LA MAIRIE JUSQU'AU**  
**CENTRE CULTUREL**  
**LOUIS ARAGON**  
**OÙ DE NOMBREUX**  
**ARTISTES...**  
**ET SURPRISES...**  
**VOUS ATTENDENT.**

**LE BLUE NOTE...**  
**LA MAISON BLEUE**  
**ACCROCHÉE**  
**À LA COLLINE...**  
**LA NUIT BLANCHE**  
**DU MUSÉE DE PORTRAITS**  
**DE CHATS...**

**LE CHÂTEAU DE LA BELLE BOTTÉE À LA BARBE BLEUE**  
**DORMANT AVEC SON CHAT...!!!**



Organisation : École de musique, MJC-Centre social,  
Bibliothèque Valence Agglo, École d'art.  
Coordination : MJC-Centre social.  
Coordination artistique : Juan Martinez  
Renseignements : 04 75 57 00 96.